

Conclusion générale

Au delà des remarques que nous venons de formuler en conclusion de la deuxième partie, on doit formuler quelques conclusions principales.

1. Tout d'abord il est certain que le **Contexte historico-géographico-politique a changé**:

- On observe la fin de l'alternative unique Etat/marché pour réguler le système économique (*ce qui est bon pour l'entreprise sur le marché globalisé n'est plus nécessairement bon pour les territoires et leurs habitants*). Cela fait émerger un « tiers acteur » qui n'est ni public, ni privé.
- Il s'exprime à travers des formes d'auto-organisation diverses donnant lieu, par la combinaison des différents types d'acteurs qu'il contient, à des gouvernances locales très variées.
- Ces gouvernances révèlent et valorisent de nouvelles ressources de type territorial

2. Mais on constate aussi qu'il n'existe pas de combinaison mécanique spontanée automatique et obligatoire... ressemblant à un « **parcours-type** » qui jalonnait dans un territoire la « transition » vers le développement territorial.

En effet, l'analyse comparée des « profils » aurait dû normalement montrer qu'il y a souvent ou toujours une interdépendance entre les rôles effectifs que joue chacun des acteurs dans les processus de développement territorial que ce soit en terme de gouvernance ou en terme de prise en charge des activités de valorisation des ressources territoriales. Or, si cela est évident aujourd'hui, après plus de 20 ans de développement local institutionnalisé, pour les pays de l'Union Européenne avec la politique européenne de développement rural, c'est beaucoup moins vrai pour les autres pays, sauf peut-être pour le Maroc et l'Egypte.

3. Dans le même registre, on pourrait souligner aussi, comme nous l'avons montré à plusieurs reprises, que la nouvelle gouvernance du territoire fait aussi émerger localement de nouvelles ressources humaines, un nouveau capital social, qui jusque-là n'était pas apparu comme tel. C'est aussi vrai quand ça se produit dans tel ou tel territoire, comme dans le Dois ou l'Atlas marocain, que lorsque l'émergence se fait attendre comme à Tiba en Egypte.

4. Nous avons fait l'hypothèse, notamment dans le chapitre IV de la troisième partie que d'autres facteurs peuvent expliquer cette situation et expliquer aussi la « rigidité » des relations entre les rôles des 3 acteurs. Ces facteurs sont par exemple : les suivants :

- La religion pour le Liban et l'Egypte.
- L'histoire porteuse d'« étatisme » pour l'Albanie et l'Algérie
- Le niveau de développement économique global pour tous les pays
- L'existence d'une rente nationale et étatique comme la rente pétrolière en Algérie.

Ces facteurs viennent perturber les interdépendances entre les trois types d'acteur qui devraient « normalement » ou « logiquement » se mettre en place comme cela s'est produit dans d'autres pays. Cela peut aussi se rencontrer dans le même pays avec deux zones à l'opposé l'une de l'autre comme en Tunisie, en France et en Grèce.

5. Par ailleurs **les « acteurs privés »** ne jouent pas encore partout le rôle qu'ils jouent souvent dans le développement territorial en Europe. Dans la plupart des cas, au Sud et à l'Est, on n'en est pas encore rendu au stade où ils vont être contraints de jouer ce jeu (participer au projet et/ou élaborer une production identitaire). Par contre ce type de comportement tend à apparaître dans les pays de l'Union Européenne.

6. Les associations jouent plus facilement le jeu de la nouvelle gouvernance dans la mise en œuvre du processus de développement territorial. Cela est dû à leur dynamique, au désir qu'elles ont d'exister et vis-à-vis de l'Etat et vis à vis des populations. Cela est dû aussi au fait que l'Etat a besoin qu'elles se substituent à lui pour assurer des fonctions qu'il ne peut plus ou ne veut plus assurer.

7. Tout ceci est enfin à regarder en prenant en compte la **quadruple crise** que traversent ces pays, qui est, comme on le sait, **alimentaire, écologique, énergétique et économique**.

Comme cela a été récemment développé¹, on peut se poser la question de savoir si la territorialisation des processus de développement et le changement de rente qui l'accompagne, va permettre ou non, à terme, aux territoires ruraux et même aux plus pauvres, de mieux maîtriser les inévitables remises en cause qui vont être le lot des conséquences de ces crises.

Notes

¹au colloque DELZOD (P. Campagne, B. Pecqueur 2009)...